

# Procès verbal du conseil d'école du lundi 19 Juin 2017

## Ecole maternelle La Souleiado à Camaret / Aigues

### Présents :

#### Représentants mairie :

Monsieur De Beauregard, maire de Camaret  
Monsieur Leroy, délégué aux affaires scolaires  
Monsieur Marlot, délégué aux sports et à la jeunesse  
Madame Célaire, élue au conseil municipal  
Monsieur Bricourt, responsable service jeunesse et TAP

#### Enseignants :

Mesdames Copeland Elisabeth, Balmain Chantal, Cauvin Pascale, Gence Isabelle,  
Olivier Christine, Impénaire Véronique, Cotillas-Moins Morgane et Monsieur Suc J-F.

#### Parents délégués :

Madame Guizzardi Elodie

#### Excusés :

Mme Simond Delphine, Mme Truffo Pauline, Mme Chamillard Coline, parents délégués.

### Ordre du jour : organisation de la semaine scolaire

La séance s'ouvre à 18 heures.

Le directeur commence par expliquer que les membres du conseil d'école sont réunis en séance extraordinaire suite à la proposition de la municipalité lors du conseil d'école du mardi 6 juin de revenir sur l'organisation de la semaine scolaire.

Lors de ce dernier conseil d'école M. Bricourt, responsable du service jeunesse et TAP et M. Leroy, élu aux affaires scolaires ont présenté les conclusions tirées de l'enquête effectuée auprès des parents d'élèves en Avril 2017 sur la réforme des rythmes scolaires.

point forts: qualité des ateliers périscolaires (83 %) /emploi du temps choisi à Camaret (84%)/ conditions d'encadrement des enfants sur les ateliers (91%) / découverte de nouvelles activités / gratuité du dispositif

points faibles: fatigue des enfants (80%) / participation des enfants en raison des contraintes professionnelles.

Les parents d'élèves élus ont souhaité avant de se prononcer avoir le retour des parents d'élèves sur la proposition de la municipalité. Les résultats sont les suivants : 91% des parents d'élèves de l'école maternelle souhaitent revenir sur la semaine à 4 jours. Une vingtaine de parents ont souhaité la tenue d'une réunion d'information proposé par le responsable du service enfance jeunesse. M. Bricourt reste à leurs dispositions pour délivrer les informations complémentaires.

L'équipe enseignante en conseil des maîtres s'est prononcée à l'unanimité pour une organisation de la semaine scolaire à 4 jours.

A la demande de Mme Célaire, les enseignants, Mme Guizzardi et M. Bricourt exposent plus en détail les raisons ( voir ci-dessus) qui sont en faveur d'un retour à la semaine à 4 jours : fatigue des enfants ( 80 %).

Dans le Bulletin officiel N° 21 du 15 juin 2017, une mesure applicable à la rentrée 2017 concernant l'adaptation des rythmes scolaires est présentée. Il s'agit de donner aux acteurs de terrain davantage de souplesse dans l'organisation de la semaine scolaire afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local dans le souci constant de l'intérêt des enfants.

Toute évolution de la semaine scolaire devra faire l'objet d'un consensus local. Ce sont les services académiques qui pourront alors décider d'autoriser ou non des adaptations. Ces autorisations seront accordées sur la base de la cohérence des apprentissages et donc de l'intérêt des enfants.

Actuellement la semaine scolaire depuis septembre 2014 est organisée sur 9 demi-journées avec les horaires suivants : 8h30 11h30 14h15 16h30 tous les jours de la semaine scolaire avec le mercredi 8h30 11h30.


La proposition de la municipalité est de revenir sur une semaine scolaire organisée sur 4 jours ( lundi, mardi, jeudi et vendredi) avec les horaires suivants : 8h30 11h30 et 13h30 16h30.

Le Directeur procède à la consultation des différents corps constituant le conseil d'école. L'unanimité des corps présents se prononce en faveur d'un retour à la semaine à 4 jours.

Le scénario présenté par la Mairie est donc adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire indique qu'il va donc faire la demande en ce sens auprès du Directeur Académique à qui revient la décision finale.

Parent d'élèves

x



Le Directeur  
Mr Jean François SUC

